



RCS : NANTERRE

Code greffe : 9201

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de NANTERRE atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 03761

Numéro SIREN : 419 719 612

Nom ou dénomination : 17 JUIN MEDIA

Ce dépôt a été enregistré le 07/04/2017 sous le numéro de dépôt 13675

17 JUIN MEDIA

Société par actions simplifiée au capital de 183.825 euros
Siège social : 205, rue Jean-Jacques Rousseau – 92130 Issy-les-Moulineaux
419 719 612 RCS Nanterre

(La « Société »)

PROCÈS-VERBAL DES DECISIONS DE L'ASSOCIEE UNIQUE DU 28 AVRIL 2016

L'an deux mil seize,
Le vingt-huit avril,
A dix-huit heures quarante-cinq.

La société 17 JUIN DEVELOPPEMENT, société par actions simplifiée au capital 1.359.064 € dont le siège social est situé 205 rue Jean-Jacques Rousseau – 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée sous le numéro 487 715 088 RCS Nanterre,

Associée unique de la société 17 JUIN MEDIA, dont les principales caractéristiques figurent en entête, titulaire de l'intégralité des 19.350 actions et droits de vote y afférent composant le capital social de ladite Société,

Représentée par son Président, la société NEWEN STUDIOS, elle-même représentée par M. Fabrice Larue,

1. APRES AVOIR RAPPELE QUE :

Sur demande du Président de la Société, l'associée unique a été convoquée à l'effet d'adopter les décisions se rapportant à l'ordre du jour suivant :

- *Rapport de gestion sur l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;*
- *Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015 ;*
- *Approbation de ces rapports ainsi que des comptes de l'exercice ;*
- *Approbation des charges non déductibles ;*
- *Affectation du résultat ;*
- *Conventions visées aux articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce, approbation de ces conventions ;*
- *Quitus à donner au Président ;*
- *Nomination de commissaires aux comptes titulaire et suppléant, en remplacement ;*
- *Désignation du bénéficiaire de Régime d'Allocations d'Entraide de la Sacem,*
- *Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités.*

FL

2. APRES AVOIR CONSTATE QUE :

- Le cabinet L.G.A., commissaire aux comptes titulaire de la Société, régulièrement convoqué, est présent,
- L'ensemble des documents prévus dans le cadre de la réunion par la loi et les statuts de la Société, ont été communiqués à l'associée unique, ou tenus à sa disposition au siège social dans les conditions et délais fixés par lesdits textes,

Adopte les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

L'associée unique, après avoir pris connaissance des rapports du Président et du commissaire aux comptes, approuve les comptes annuels (le bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2015 tels qu'ils lui ont été présentés et qui font apparaître un bénéfice net comptable de 801.152 €.

L'associée unique approuve de ce fait toutes les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans ces rapports.

L'associée unique approuve également le montant des amortissements excédentaires et autres amortissements non déductibles fiscalement visés à l'article 39-4 du Code général des impôts, qui s'élèvent à un montant global de 143 € et l'impôt correspondant.

DEUXIEME DECISION

L'associée unique, sur la proposition du Président, décide d'affecter le résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2015 se traduisant par un bénéfice net comptable de 801.152 € de la manière suivante :

Soit	801.152 €
En totalité au compte de « autres réserves » qui de	7.648.635 €
Sera ainsi porté à	8.449.787 €

Conformément aux dispositions de l'article 243 bis du Code général des impôts, l'associée unique prend acte qu'il a été distribué les dividendes suivants au titre des trois derniers exercices sociaux clos par la Société.

EXERCICE SOCIAL	DIVIDENDE NET GLOBAL	DIVIDENDE NET PAR ACTIONS	MONTANT DES REVENUS DISTRIBUES ELIGIBLES A ABATTEMENT DE 40%
30/06//2015	/	/	/
31/07/2014	/	/	/
31/07/2013	3.650.000 €	228,125 €	3.650.000 €

TROISIEME DECISION

L'associée unique, après avoir après avoir pris connaissance du rapport du Président, prend acte de ce qu'aucune convention nouvelle visée par les dispositions des articles L. 227-10 et suivants du Code de commerce n'a été conclue au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2015.

QUATRIEME DECISION

En conséquence de ce qui précède, l'associée unique donne au Président, la société 17 Juin Développement et Participations, quitus entier et sans réserve pour sa gestion au cours de l'exercice clos au 31 décembre 2015.

CINQUIEME DECISION

L'associée unique prend acte de l'expiration des mandats de la société L.G.A, commissaire aux comptes titulaire, et de la société Soteira, commissaire aux comptes suppléant, et décide de nommer, en remplacement :

Le cabinet FINEXSI-AUDIT
dont le siège social est situé 14, rue de Bassano - 75116 Paris
412 029 357 RCS PARIS

en qualité de commissaire aux comptes titulaire, et

Monsieur Olivier Courau
Né le 18 juin 1967 à Versailles (78000)
De nationalité française
Domicilié 14, rue de Bassano - 75116 Paris

en qualité de commissaire aux comptes suppléant.

pour une période de six exercices sociaux, devant prendre fin à l'issue de la réunion de l'associée unique appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2021.

SIXIEME DECISION

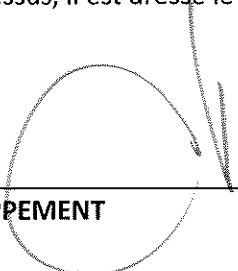
L'associée unique, sur la proposition du Président, désigne Madame Laurence Darzel comme bénéficiaire du Régime d'Allocations d'Entraide de la Sacem et ce à compter de ce jour.

SEPTIEME DECISION

L'associée unique confère tous pouvoirs au porteur d'un extrait ou d'une copie certifiée conforme des présentes pour effectuer toutes les formalités légales de publicité.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance.

De tout ce que dessus, il est dressé le présent procès-verbal qui est signé par l'associée unique.

A handwritten signature in black ink, consisting of a large, stylized letter 'S' followed by a vertical stroke and a short horizontal stroke at the bottom.

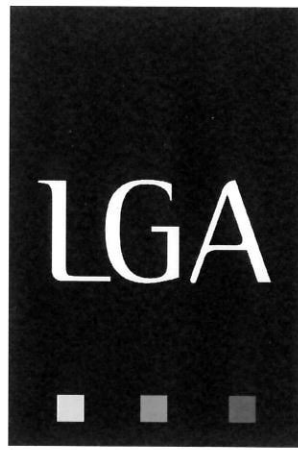
17 JUIN DEVELOPPEMENT

Associée unique

Représentée par son Président,

la société NEWEN STUDIOS

Représentée par M. Fabrice Larue



17 JUIN MEDIA

**SASU au capital de 183 825 Euros
Siège social : 205 rue Jean Jacques Rousseau**

92 130 ISSY LES MOULINEAUX

**RAPPORTS DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR
LES COMPTES ANNUELS**

17 JUIN MEDIA**SASU au capital de 183 825 Euros****Siège social : 205 rue Jean Jacques Rousseau****92 130 ISSY LES MOULINEAUX****RCS NANTERRE 419 719 612**
-----**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS****Exercice clos le 31 décembre 2015**

Aux associés,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 Décembre 2015 sur :

- Le contrôle des comptes annuels de la société **17 JUIN MEDIA** tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- La justification de nos appréciations ;
- Les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par votre Président et il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes

1. OPINION SUR LES COMPTES ANNUELS

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

2. JUSTIFICATION DES APPRECIATIONS

En application des dispositions de l'article L.823.9, du Code de Commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

3. VERIFICATIONS ET INFORMATIONS SPECIFIQUES

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

À l'exception de l'incidence des faits exposés ci-dessus, nous n'avons pas d'autres observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de votre président et dans les documents adressés aux associés sur la situation financière et les comptes annuels.

Fait à Paris, le 12 Avril 2016

Le commissaire aux comptes

L G A


JEAN-BENOIT MONNAIS

BILAN ACTIF

<i>Rubriques</i>	<i>Montant Brut</i>	<i>Amortissements</i>	<i>31/12/2015 (6)</i>	<i>30/06/2015 (11)</i>
Capital souscrit non appelé				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
Frais d'établissement				
Frais de recherche et développement				
Concessions, brevets et droits similaires	155 018 115	155 009 606	8 510	135 899
Fonds commercial	381 123		381 123	381 123
Autres	109 510	109 510	0	44
Immobilisations incorporelles en cours	755 220		755 220	730 879
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
Terrains				
Constructions				
Installations techniques, matériel, outillage	250 108	239 399	10 709	20 252
Autres	1 080 019	964 963	115 054	119 388
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES				
Participations par mise en équivalence				
Autres participations	6 669 647		6 669 647	6 669 647
Créances rattachées à des participations	107 836		107 836	16 438
Titres immobilisés de l'activité portefeuille				
Autres titres immobilisés				
Prêts				
Autres immobilisations financières	371 974		371 974	267 874
ACTIF IMMOBILISE	164 743 552	156 323 480	8 420 072	8 341 544
STOCKS ET EN-COURS				
Matières premières, approvisionnements				
En-cours de production de biens				
En-cours de production de services	105 179		105 179	105 128
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				
Avances et acomptes versés sur commandes	431		431	431
CREANCES				
Créances clients et comptes rattachés	3 478 771	3 782	3 474 989	4 678 958
Autres	3 291 162		3 291 162	2 407 928
Capital souscrit et appelé, non versé				
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT				
Actions propres				
Autres titres				
Instruments de trésorerie				
Disponibilités	1 697 454		1 697 454	2 201 811
Charges constatées d'avance	304 728		304 728	326 827
ACTIF CIRCULANT	8 877 726	3 782	8 873 944	9 721 083
Primes d'émission d'emprunts à étaler				
Primes de remboursement des emprunts				
Ecart de conversion actif				
TOTAL GENERAL	173 621 278	156 327 262	17 294 016	18 062 627

COMPTE DE RESULTAT (en liste)

Rubriques	France	Exportation	31/12/2015 (6)	30/06/2015 (11)
Ventes de marchandises				
Production vendue de biens	25		25	
Production vendue de services	7 891 264		7 891 264	16 217 210
CHIFFRES D'AFFAIRES NETS	7 891 289		7 891 289	16 217 210
Production stockée			51	(302 489)
Production immobilisée			5 678 226	11 484 876
Produits nets partiels sur opérations à long terme				
Subventions d'exploitation				500
Reprises sur amortissements, dépréciations et provisions, transfert de charges			457 193	802 294
Autres produits			592 005	984 721
PRODUITS D'EXPLOITATION			14 618 763	29 187 111
Achats de marchandises (y compris droits de douane)				
Variation de stock (marchandises)				
Achats de matières premières et autres approvisionnements (et droits de douane)				
Variation de stock (matières premières et approvisionnements)				
Autres achats et charges externes			3 935 351	7 885 672
Impôts, taxes et versements assimilés			110 338	204 559
Salaires et traitements			2 005 276	4 052 013
Charges sociales			971 260	1 822 406
DOTATIONS D'EXPLOITATION				
Sur immobilisations : dotations aux amortissements			5 965 952	11 626 262
Sur immobilisations : dotations aux dépréciations				
Sur actif circulant : dotations aux dépréciations				
Dotations aux provisions				
Autres charges			132 134	236 944
CHARGES D'EXPLOITATION			13 120 310	25 827 856
RESULTAT D'EXPLOITATION			1 498 453	3 359 256
QUOTE-PARTS DE RESULTAT SUR OPERATIONS FAITES EN COMMUN				
Bénéfice attribué ou perte transférée				
Perte supportée ou bénéfice transféré				
PRODUITS FINANCIERS				
Produits financiers de participations				832 752
Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé				
Autres intérêts et produits assimilés			5 760	8 869
Reprises sur dépréciations et provisions et transferts de charges				88 519
Différences positives de change				0
Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement				34
PRODUITS FINANCIERS			5 760	930 175
Dotations financières aux amortissements, dépréciations et provisions				
Intérêts et charges assimilés				
Différences négatives de change			401	16
Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement				
CHARGES FINANCIERES			401	16
RESULTAT FINANCIER			5 360	930 158
RESULTAT COURANT AVANT IMPOTS			1 503 813	4 289 414

COMPTE DE RESULTAT (suite)

<i>Rubriques</i>	<i>31/12/2015 (6)</i>	<i>30/06/2015 (11)</i>
Produits exceptionnels sur opérations de gestion		55 177
Produits exceptionnels sur opérations en capital		22 734
Reprises sur dépréciations, provisions et transferts de charges	1 182 536	961 652
PRODUITS EXCEPTIONNELS	1 182 536	1 039 563
Charges exceptionnelles sur opérations de gestion	1 380	12 690
Charges exceptionnelles sur opérations en capital		98 473
Dotations exceptionnelles aux amortissements, dépréciations et provisions	1 514 283	1 182 536
CHARGES EXCEPTIONNELLES	1 515 663	1 293 699
RESULTAT EXCEPTIONNEL	(333 127)	(254 135)
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	38 105	143 431
Impôts sur les bénéfices	331 429	992 247
TOTAL DES PRODUITS	15 807 060	31 156 849
TOTAL DES CHARGES	15 005 908	28 257 249
BENEFICE OU PERTE	801 152	2 899 600

ANNEXE

17 JUIN MEDIA S.A.S.

Société par actions simplifiée au capital de 183.825 Euros

Siège social : 205 Rue Jean-Jacques Rousseau

92130 ISSY LES MOULINEAUX

R.C.S. NANTERRE B 419 719 612

ANNEXE

Au bilan avant répartition de l'exercice clos le 31 décembre 2015 dont le total est de 17.294.016 euros et au compte de résultat de l'exercice, présenté sous forme de liste, dont le total est de 15.807.060 et dégageant un bénéfice de 801.152 euros.

L'exercice a une durée de 6 mois, recouvrant la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2015.

Les notes ou les tableaux n° I à XXXIII ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

Ces comptes annuels ont été établis par le Président.

Fait à Issy les Moulinaux, le 9 février 2016

Elément N°	Objet du renseignement	Information	
		Jointe	NS..NA
I	. Modes et méthodes d'évaluation.....	X	
II	. Changement de méthode.....		X
III	. Consolidation.....		X
IV	. Immobilisations incorporelles.....	X	
V	. Coût de production des immobilisations	X	
VI	. Filiales et participations.....	X	
VII	. Mouvements de l'actif immobilisé.....	X	
VIII	. Avances et crédits aux dirigeants.....		X
IX	. Méthodes de calcul des amortissements et des provisions.....	X	
X	. Coût de production du stock.....		X
XI	. Eléments fongibles de l'actif circulant.....		X
XII	. Charges constatées d'avance }.....	X	
	. Produits à recevoir sur créances }.....		
XIII	. Amortissements des primes de remboursement d'emprunts		X
XIV	. Capital social.....	X	
XV	. Résultat de l'exercice corrigé.....		X
XVI	. Situation fiscale différée et latente.	X	
XVII	. Dettes garanties par des sûretés réelles.....		X
XVIII	. Obligations convertibles.....		X
XIX	. Produits constatés d'avance }.....	X	
	. Charges à payer sur dettes }.....		
XX	. Centralisation de postes du bilan.....	X	
XXI	. Echéance des créances et des dettes...	X	
XXII	. Ecart de conversion.....		X
XXIII	. Crédit-bail.....		X
XXIV	. Effectif.....	X	
XXV	. Rémunérations des dirigeants.....		X
XXVI	. Impôt sur les bénéfices.....	X	
XXVII	. Chiffre d'affaires.....	X	
XXVIII	. Reprises d'amortissements.....		X
XXIX	. Entreprises liées.....	X	
XXX	. Méthodes de réévaluation.....		X
XXXI	. Engagements particuliers financiers...		X
XXXII	. Parts bénéficiaires.....		X
XXXIII	. Engagements.....	X	

I . MODES ET MÉTHODES D'EVALUATION

1°) Hypothèse de base

Les comptes annuels ont été élaborés et présentés dans le respect du principe de prudence, de l'indépendance des exercices, de régularité, de sincérité et d'image fidèle en présumant la continuité de l'exploitation.

2°) Règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels

Les règles générales appliquées résultent des dispositions du Plan Comptable général.

3°) Méthode des coûts historiques

La méthode de base retenue pour l'entrée et l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité a été la méthode des coûts historiques qui se caractérise par l'emploi des coûts nominaux exprimés en euros courants.

4°) Informations complémentaires

Depuis le 1^{er} juillet 2015, la SAS 17 JUIN MEDIA est intégrée fiscalement dans les comptes de la société 17 JUIN DEVELOPPEMENT ET PARTICIPATIONS, société-mère du groupe, seule redevable de l'impôt sur les sociétés.

Montant des honoraires relatifs à la mission légale du commissaire aux comptes : 8.500 euros (montant relatif à l'exercice clos le 30.06.2015).

Le crédit d'impôt CICE fait l'objet d'une déclaration annuelle fonction de l'année civile. Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2015, il a été comptabilisé au crédit des comptes de frais de personnel, la somme de 27.700 euros correspondant au CICE de la période du 1^{er} juillet 2015 au 31 décembre 2015.

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises à travers notamment des efforts en matière de reconstitution de leur fonds de roulement.

A compter de l'exercice clos le 30 juin 2015, les subventions du CNC sont comptabilisées en produits à la date du PAD de la chaîne, au lieu de la date d'autorisation définitive du CNC.

IV . IMMOBILISATIONS INCORPORELLES

Eléments constitutifs	Valeur brute au bilan	Taux d'amortissement
Frais d'établissement.....		
Frais de constitution.....		
Frais de prospection.....		
Frais de publicité.....		
Frais d'augmentation de capital et d'opérations diverses.....		
Frais de recherche et de développement		
Frais de recherche appliquée.....		
Frais de développement.....		
Fonds commercial		
Droit au bail.....		
Eléments acquis du fonds de commerce.....	381.123	
Eléments du fonds de commerce reçus en apport...		
Eléments dont l'inscription résulte d'une réévaluation.		

V . COÛT DE PRODUCTION DES IMMOBILISATIONS

Aucune charge financière n'a été incorporée dans le coût de production d'immobilisations faites par l'entreprise pour elle-même.

Une quote-part de 10 % de frais généraux est intégrée dans le coût des productions audiovisuelles.

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

VI . FILIALES ET PARTICIPATIONS

Le tableau des filiales et participations se présente comme suit:

	Quote-part de capital détenue en pourcentage	Capitaux propres	Résultats du dernier exercice clos
A.Renseignements détaillés concernant les filiales et participations ci-dessous.			
<u>1.Filiales</u>			
- SAS PULSATIONS	100%	2902650	284189
-			
-			
-			
-			
<u>2.Participations</u>			
-			
-			
-			
-			
B.Renseignements globaux concernant les autres filiales et participations.			
<u>1.Filiales non reprises au paragraphe A</u>			
a.filiales françaises (ensemble)			
b.filiales étrangères (ensemble)			
<u>2.Participations non reprises au paragraphe A</u>			
a.dans les sociétés françaises (ensemble)			
b.dans les sociétés étrangères (ensemble)			

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

VII . MOUVEMENTS DE L'ACTIF IMMOBILISE

Les mouvements de l'actif immobilisé sont détaillés dans le tableau n° 2054 fourni ci-après en annexe.

La société ne détient pas de biens devant faire l'objet d'une décomposition.

Les droits de mutation, honoraires, commissions ou frais d'actes sur immobilisations, incorporelles, corporelles ou financières sont comptabilisées en charge.

IX . MÉTHODES DE CALCUL DES AMORTISSEMENTS ET DES PROVISIONS

1°) Amortissements

Les éléments d'actif immobilisé font l'objet de plans d'amortissement fonction de la durée et des conditions probables d'utilisation des biens, selon le mode linéaire.

La valeur nette comptable ainsi obtenue peut être considérée comme économiquement justifiée.

Aucune valeur résiduelle n'a été déduite des coûts amortissables dans la mesure où les immobilisations totalement amorties sont mises systématiquement au rebut sauf cas exceptionnel.

Aucun amortissement dérogatoire n'est comptabilisé, les amortissements fiscaux correspondent aux amortissements comptables.

Une provision est constatée si la valeur nette comptable en fin d'exercice est supérieure à la valeur vénale du bien.

Les productions audiovisuelles financées partiellement à l'aide de subventions sont prioritairement amorties à due concurrence du montant des subventions encaissées.

Les productions audiovisuelles sont amorties d'après leurs propres recettes après diminution éventuellement des frais d'exploitation et d'une quote-part des frais de fonctionnement de l'exercice.

Les productions non encore totalement amorties font l'objet d'un amortissement complémentaire dans les recettes nettes fiscales excédentaires d'autres productions totalement amorties. Cet amortissement complémentaire est limité selon le cas en fonction des coefficients déterminés par rapport à la date du DTDM.

Formulaires obligatoires (article 53 A du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise **17 JUIN MEDIA S.A.S.** Néant *

* (Ne pas reporter le montant des centimes)

CADRE A		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations			
				1		2			
						3			
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	CZ		D8		D9		
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	KD	150 435 742	KE		KF	5 828 226	
CORPORELLES	Terrains		KG		KH		KI		
	Constructions	Sur sol propre	Dont Composants L9		KJ		KL		
		Sur sol d'autrui	Dont Composants M1		KM		KO		
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		Dont Composants M2		KP		KR		
			Dont Composants M3		KS	250 106	KT	KU	
	Installations techniques, matériel et outillage industriels			KV	691 748	KW		KX	6 521
				KY	61 294	KZ		LA	
	Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport*		LB	308 221	LC		LD	14 235
		Matériel de bureau et mobilier informatique		LE		LF		LG	
	Emballages récupérables et divers *		LH		LI		LJ		
	Immobilisations corporelles en cours		LK		LL		LM		
Avances et acomptes		LN	1 309 371	LO		LP	20 766		
TOTAL III									
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		8G		8M		8T		
	Autres participations		8U	6 686 065	8V		8W	91 398	
	Autres titres immobilisés		8P		8R		8S		
	Prêts et autres immobilisations financières		8I	287 874	8J		8K	106 289	
TOTAL IV		8L	6 953 959	8M		8N	200 687		
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		8O	158 699 072	8P		8Q	6 049 669		

CADRE B		IMMOBILISATIONS		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence	
				1		3		4	
				par virement de poste à poste		par cessions à des tiers ou mises hors service au rattachement d'une mise en équivalence		Valeur d'origine des immobilisations au fin d'exercice	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement	TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7
	Autres postes d'immobilisations incorporelles	TOTAL II	IO		LV		LW	156 263 968	1X
CORPORELLES	Terrains		IP		LX		LY		LZ
	Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC
		Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF
	Installations générales, agencements et aménagements des constructions *		IS		MG		MH		MI
			IT		MJ		MK	250 106	ML
	Autres immobilisations corporelles	Inst. gales., agenc., aménagements divers	IU		MM		MN	696 269	MO
		Matériel de transport	IV		MP		MQ	61 294	MR
	Matériel de bureau et informatique, mobilier		IW		MS		MT	320 456	MU
		Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX
	Immobilisations corporelles en cours		MY		NZ		NA		NB
	Avances et acomptes		NC		ND		NE		NF
TOTAL III		IV		NG		NH	1 330 127	NI	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence		IZ		ØU		M7		ØW
	Autres participations		IO		ØX		ØY	6 777 483	ØZ
	Autres titres immobilisés		II		2B		2C		2D
	Prêts et autres immobilisations financières		I2		2E	5 189	2F	371 974	2G
TOTAL IV		I3		I4	5 189	NK	7 149 457	2H	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK	5 189	ØL	164 743 652	ØM	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2052

1^{er} EXEMPLAIRE DESTINE A L'ADMINISTRATION

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

En cas d'absences de recettes propres ou de recettes futures, les productions audiovisuelles sont amorties sur une période de 3 ans à compter de la date du visa d'exploitation.

En fin d'exercice, les valeurs nettes comptables sont comparées aux recettes nettes prévisionnelles, en cas d'insuffisance de recettes par rapport à la valeur nette comptable, une provision pour dépréciation est constatée dans les comptes.

L'état des amortissements est détaillé dans le **tableau n° 2055** fourni ci-après en annexe.

2°) Provisions

L'état des provisions est détaillé dans le **tableau n° 2056** fourni ci-après en annexe.

Le tableau appelle les commentaires suivants :

- Il n'y a pas de provision réglementée
- Les provisions pour risques et charges ou pour dépréciation correspondent aux pertes encourues afférentes à l'exercice ou à l'amincissement constaté de la valeur de nos éléments d'actif.

Il a été constaté en résultat exceptionnel les dotations et reprises sur provisions correspondant au suivi des risques encourus :

- Dotation exceptionnelle aux provisions : 1.514.283 euros
- Reprise exceptionnelle aux provisions : 1.182.536 euros

XII .CHARGES CONSTATÉES D'AVANCE PRODUITS A RECEVOIR SUR CRÉANCES
--

1°) Charges constatées d'avance

Les charges constatées d'avance comptabilisées en fin d'exercice se sont élevées à 304.728 euros. Elles correspondent, par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des achats de biens ou de services dont la fourniture ou la prestation doit intervenir ultérieurement :

Loyers :	108.589
Charges locatives :	70.002
Maintenance :	8.798
Assurances :	2.745
Honoraires :	113.077
Divers :	1.517

	304.728
	=====

Formulaire obligatoire (article 53 A
de Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise <u>17 JUNI MEDIA S.A.S.</u>							Néant <input type="checkbox"/> *		
CADRE A									
SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF) *									
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations ; dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement		TOTAL I		CY		EL		EM	
Autres immobilisations incorporelles		TOTAL II		PE		PF		PG	
		149 187 797				5 931 318		PH	
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions		Sur sol propre		PM		PN		PO	
		Sur sol d'autrui		PR		PS		PT	
Inst. générales, agencements, aménagement des constructions		PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
		229 856		QA		9 543		QB	
Autres		QD		QE		QF		QG	
Inst. générales, agencements, aménagement divers		858 367		QE		5 938		QF	
immobilisations		QH		QI		QJ		QK	
corporelles		Matériel de transport		42 285		2 350		QJ	
		QL		QM		QN		QO	
		239 223		QM		16 802		QN	
		QP		QR		QS		QT	
		QU		QV		QW		QX	
TOTAL III		1 168 731		QV		34 833		QW	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)		ØN		ØP		ØQ		ØR	
		150 357 528		ØP		5 965 952		ØQ	
								ØR	
								156 323 480	
CADRE B									
VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES									
Immobilisations amortissables		DOTATIONS			REPRISES			Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
		Colonne 1 Différentiel de durée et autres	Colonne 2 Mode dégressif	Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel	Colonne 4 Différentiel de durée et autres	Colonne 5 Mode dégressif	Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		
Frais d'établissement TOTAL I		M9	N1	N2	N3	N4	N5	N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7	N8	P6	P7	P8	P9	Q1	
Terrains		Q2	Q3	Q4	Q5	Q6	Q7	Q8	
Constructions		Sur sol propre		R2	R3	R4	R5	R6	
		Sur sol d'autrui		R7	R8	R9	S1	S2	S3
Inst. gales, agenc et am. des const.		S5	S6	S7	S8	S9	T1	T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3	T4	T5	T6	T7	T8	T9	
Autres immobilisations corporelles		Inst. gales, agenc am. divers		U2	U3	U4	U5	U6	
		Matériel de transport		U8	U9	V1	V2	V3	V4
		Mat. bureau et inform. mobilier		V6	V7	V8	V9	W1	W2
Emballages récup. et divers		W4	W5	W6	W7	W8	W9	X1	
TOTAL III		X2	X3	X4	X5	X6	X7	X8	
Frais d'acquisition de titres de participation TOTAL IV		NL			NM			NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP	NQ	NR	NS	NT	NU	NV	
Total général non ventilé (NP+NQ+NR)		NW	Total général non ventilé (ØP+ØQ+ØR)		NY	Total général non ventilé (ØW+ØX)		NZ	
CADRE C									
MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*			Montant net au début de l'exercice		Augmentations		Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice
Frais d'émission d'emprunt à étaler							Z9		Z8
Primes de remboursement des obligations							SP		SR

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

3°) Produits à recevoir sur créances

La récapitulation, par nature de créances, des produits à recevoir en fin d'exercice, se présente comme suit :

Fournisseurs : Avoirs à recevoir :	449.313
Clients : Factures à établir :	1.273.167
Associé : Intérêts à recevoir :	18.707
Divers : Produits à recevoir :	110.455

	1.851.642
	=====

XIV . CAPITAL SOCIAL

Le tableau ci-après récapitule, par catégorie de titres composant le capital social, leur variation pendant l'exercice :

TITRES	Nombres de titres				Valeur	Montant
	Au 1.07.15	Créés pendant l'exercice	Remboursés pendant l'exercice	Au 31.12.15		
Action	19.350			19.350	9.50	183.825

XVI . SITUATION FISCALE DIFFÉRÉE ET LATENTE

La situation fiscale différée et latente se présente comme suit à la clôture de l'exercice :

1°) Situation fiscale différée

A) Impôt du :	Néant
B) Impôt payé d'avance :	
. Participation des salariés :	12.702
	=====

2°) Situation fiscale latente

A) Impôt du :	Néant
B) Impôt payé d'avance :	Néant

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

XX . CENTRALISATION DES POSTES DU BILAN

Les créances et les dettes (y compris celles représentées par des effets de commerce) figurant respectivement soit à l'actif, soit au passif et concernant des entreprises liées font l'objet de la récapitulation ci-après :

<u>ACTIF</u>	Entreprises liées
Capital souscrit non appelé.....	
Avances et acomptes sur immobilisations corporelles	
Participations.....	6667647
Créances rattachées à des participations.....	107836
Autres titres immobilisés.....	
Prêts.....	
Autres immobilisations financières.....	
Avances et acomptes versés sur commandes.....	
Clients et comptes rattachés.....	1549365
Autres créances.....	2490325
Capital souscrit et appelé, non versé.....	
Valeurs mobilières de placement.....	
Charges à répartir.....	
Charges constatées d'avance.....	
Ecart de conversion.....	
Total	10815173

<u>PASSIF</u>	Entreprises liées
Emprunts obligataires convertibles.....	
Autres emprunts obligataires.....	
Emprunts et dettes auprès des établ. de crédit.....	
Emprunts et dettes financières diverses.....	
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours...	
Dettes fournisseurs et comptes rattachés.....	770933
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés....	
Autres dettes.....	33553
Produits constatés d'avance.....	
Ecart de conversion.....	
Total	804486

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

Une entreprise est considérée comme liée à une autre lorsqu'elle est susceptible d'être incluse par intégration globale dans un même ensemble consolidable.

XIX . PRODUITS CONSTATES D'AVANCE CHARGES A PAYER SUR DETTES

1°) Produits constatés d'avance

Les produits constatés d'avance comptabilisés en fin d'exercice se sont élevés à : 383.000 euros.

Ils correspondent par nature, à des éléments indiqués ci-dessous qui concernent des produits ou prestations non encore fournis à la date d'arrêté des comptes.

Préventes :	383.000
	=====

2°) Charges à payer sur dettes

La récapitulation, par nature de dettes, des charges à payer en fin d'exercice, se présente comme suit :

Fournisseurs : Factures non parvenues :	647.438
Clients : Avoirs à établir :	33.553
Personnel : Salaires à payer :	92.091
Personnel : Participation des salariés :	38.105
Organismes sociaux : Charges à payer :	138.877
Etat : Charges à payer :	27.368

	977.432
	=====

XXI . ECHEANCES DES CREANCES ET DES DETTES

L'état des échéances des créances et des dettes à la clôture de l'exercice est détaillé dans le tableau n° 2057 fourni ci-après en annexe.

Formulaire obligatoire (article 23 A
du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 17 JUIN MEDIA S.A.S.

Néant *

CADRE A		ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'un an			
				1		2		3			
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL	107 836	UM	107 836	UN					
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US					
	Autres immobilisations financières	UT	371 974	UV	1 750	UW		370 224			
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA	5 675		5 675						
	Autres créances clients	UX	3 473 097		3 473 097						
	Créances représentative de titres (Provision pour dépréciation prête ou remis en garantie * (notamment constaté) UO	ZI									
	Personnel et comptes rattachés	UY	11 410		11 410						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ									
	État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	VM								
		Taxe sur la valeur ajoutée	VB	221 349		221 349					
		Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN								
		Divers	VP								
	Groupe et associés (2)	VC	2 490 325		2 490 325						
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	568 079		568 079						
	Charges constatées d'avance	VS	304 728		304 728						
	TOTAUX				VT	7 554 472	VU	7 184 248	VV	370 224	
RENVOIS	(1)	Montant des	- Prêts accordés en cours d'exercice		VD						
			- Remboursements obtenus en cours d'exercice		VE						
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				VF						
CADRE B		ÉTAT DES DETTES		Montant brut		A 1 an au plus		A plus d'1 an et 5 ans au plus		A plus de 5 ans	
				1		2		3		4	
	Emprunts obligataires convertibles (1)	7Y									
	Autres emprunts obligataires (1)	7Z									
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	22 877		22 877					
		à plus d'1 an à l'origine	VH								
	Emprunts et dettes financières divers (1) (2)	8A									
	Fournisseurs et comptes rattachés	8B	1 895 611		1 895 611						
	Personnel et comptes rattachés	8C	130 598		130 598						
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	8D	701 729		701 729						
État et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E									
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	440 775		440 775						
	Obligations cautionnées	VX									
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ	27 368		27 368						
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	8J									
	Groupe et associés (2)	VI	3 605		3 605						
	Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)	8K	38 572		38 572						
	Dettes représentative de titres empruntés ou remis en garantie *	Z2									
	Produits constatés d'avance	8L	383 000		383 000						
TOTAUX				VY	3 642 136	VZ	3 642 136				
RENVOIS	(1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice		VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contrac- tés auprès des associés personnes physiques		VL			
		Emprunts remboursés en cours d'exercice		VK							

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

XXIV . EFFECTIF

CATÉGORIES	Salariés de l'entreprise	Salariés mis à disposition	Totaux
Cadres et assimilés	13		13
Agents de maîtrise et ass.			
Employés	53		53
Ouvriers			
Totaux	66		66

XXVI . IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Ventilation	Avant Impôt	Impôt correspondant	Après Impôt
Résultat courant	1.503.813	442.011	1.061.802
Résultat exceptionnel	<333.127>	<110.582>	<222.545>
Part. des salariés	38.105	0	38.105
Résultat comptable	1.132.581	331.429	801.152

L'impôt afférent à chaque résultat intermédiaire a été déterminé en tenant compte du taux d'imposition afférent aux opérations correspondantes :

. Résultat courant : l'impôt correspondant tient compte des opérations taxées au taux de 33.33 % ainsi que des revenus des titres de participation bénéficiant du régime des sociétés mères et filiales et des crédits d'impôt afférents aux revenus des autres titres.

. Résultat exceptionnel : l'impôt correspondant tient compte des plus-values taxées aux taux de 33.33 %, 25 %, 19 %, 15 % ainsi que de l'impôt afférent aux mouvements intervenus sur les provisions réglées.

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

Compte tenu du montant de l'impôt réglé, la société est soumise à la contribution sociale de 3.3 %.

XXVII . CHIFFRES D'AFFAIRES

Secteurs d'activité	Montant	Marchés géographiques	
		France	Export
Ventes de marchandises			
Production de biens	25	25	
Production de services	7.891.264	7.891.264	
Total	7.891.289	7.891.289	

Montant des transferts de charges d'exploitation : 457.193 euros.
Ils correspondent à des charges refacturées pour un montant de 457.193 euros

XXIX . ENTREPRISES LIÉES

Etant précisé que l'indication de la fraction des immobilisations financières, des créances et des dettes concernant les entreprises liées figure au XVII ci-dessus, les charges et les produits financiers avec ces entreprises ont été les suivants au cours de l'exercice :

- Charges financières : 0 euros
- Produits financiers : 5760 euros

XXXIII . ENGAGEMENTS

Le montant des engagements en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées contractés au profit des dirigeants des organes d'administration, de direction ou de surveillance, et de l'ensemble des salariés s'élève à 243.530 euros.

17 JUIN MEDIA S.A.S.
R.C.S.NANTERRE B 419 719 612

Compte tenu du montant de l'impôt réglé, la société est soumise à la contribution sociale de 3.3 %.

XXVII . CHIFFRES D'AFFAIRES

Secteurs d'activité	Montant	Marchés géographiques	
		France	Export
Ventes de marchandises			
Production de biens	25	25	
Production de services	7.891.264	7.891.264	
Total	7.891.289	7.891.289	

Montant des transferts de charges d'exploitation : 457.193 euros.
Ils correspondent à des charges refacturées pour un montant de 457.193 euros

XXIX . ENTREPRISES LIÉES

Etant précisé que l'indication de la fraction des immobilisations financières, des créances et des dettes concernant les entreprises liées figure au XVII ci-dessus, les charges et les produits financiers avec ces entreprises ont été les suivants au cours de l'exercice :

- Charges financières : 0 euros
- Produits financiers : 5760 euros

XXXIII . ENGAGEMENTS

Le montant des engagements en matière de pensions, compléments de retraite et indemnités assimilées contractés au profit des dirigeants des organes d'administration, de direction ou de surveillance, et de l'ensemble des salariés s'élève à euros.



17 JUIN MEDIA

SASU au capital de 183 825 Euros

Siège social : 205 rue Jean Jacques Rousseau

92 130 ISSY LES MOULINEAUX

RCS NANTERRE 419 719 612

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS REGLEMENTEES

(Assemblée générale d'approbation des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2015)

Aux associés,

En notre qualité de commissaire aux comptes de votre société, nous vous présentons notre rapport sur les conventions réglementées.

Il nous appartient de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données, les caractéristiques et les modalités essentielles des conventions dont nous avons été avisés ou que nous aurions découvertes à l'occasion de notre mission, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien-fondé ni à rechercher l'existence d'autres conventions. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions en vue de leur approbation.

Nous avons mis en œuvre les diligences que nous avons estimé nécessaires au regard de la doctrine professionnelle de la Compagnie nationale des commissaires aux comptes relative à cette mission. Ces diligences ont consisté à vérifier la concordance des informations qui nous ont été données avec les documents de base dont elles sont issues.



CONVENTIONS SOUMISES A L'APPROBATION DE L'ASSEMBLEE GENERALE

En application de l'article 16 des statuts, nous avons été avisés des conventions suivantes visées à l'article L.227-10 du code de commerce qui sont intervenues au cours de l'exercice écoulé.

Conventions avec la société PULSATIONS SAS

Nature et Objet :

- 1- Production Exécutive
- 2- Droit de format

Modalités :

- 1- Depuis sa création, la société PULSATIONS confie à votre société la production exécutive de certains programmes audiovisuels. Le contrat du 24 Août 2015 fixe les modalités techniques et financières de production et d'exploitation des programmes de la saison audiovisuelle 2015-2016. Les conditions de rémunération de l'article 4 précisent que votre société facturera à la société PULSATIONS les frais réels engagés pour la production des programmes majorés d'un pourcentage pour frais généraux fixé à 8%, à l'exception des salaires qui seront majorés de 3% au titre de frais de gestion.

Les prestations facturées à la Société PULSATIONS à ce titre, au cours de la période, s'élèvent à 863 773 Euros hors taxes, dont 790 192 Euros TTC sont inscrits en « Factures à établir » et 33 553 Euros TTC en « Avoirs à établir ».

- 2- Par contrat du 25 juin 2015, la société Pulsations a cédé à votre société l'utilisation du droit de format de l'émission « Allô docteurs » uniquement dans le cadre de l'émission « Le magazine de la santé – été 2015 » pour un montant de 44 000 € hors taxes.

Fait à Paris, le 12 avril 2016

Le commissaire aux comptes

L G A



JEAN-BENOIT MONNAIS

